



40, rue principale
27420 Villers-en-Vexin
tél. : 06 88 86 43 86
lethiais.alain@gmail.com

Séjour Randos/Raquettes à Chamonix

du 8 au 15 janvier 2023

Bulletin d'inscription à remettre avant le 28 septembre 2022 et règles de vie pour les séjours et WE Randos :

1) Les séjours ou WE Randos sont réservés aux adhérents ou licenciés VEXIN Rando

NOM : Prénom :

Date de naissance : N° Licence :

Adresse :

.....

N° Tél : Portable :

e-mail :

Régime alimentaire particulier : oui non

Chambre individuelle : oui non

NOM : Prénom :

Date de naissance : N° Licence :

Adresse :

.....

N° Tél : Portable :

e-mail :

Régime alimentaire particulier : oui non

Chambre individuelle : oui non

Nombre de personnes : Randonneur Raquettes :

Non Randonneur Raquettes :

Coût : € x = € réglés par chèque(s)

à l'ordre de VEXIN Rando avant le 5 décembre 2022

Acompte versé à l'inscription : 190 € x = €

2) Transport :

J'accepte le transport collectif, train ou minibus 9 places : oui non

Je prends mon véhicule personnel et j'accepte d'autres passagers : oui non

Je prends mon véhicule personnel sans autre passager : oui non

3) J'ai pris connaissance du règlement intérieur de VEXIN rando et je m'engage à m'y conformer.

4) J'ai pris connaissance des articles du règlement intérieur plus relatifs à l'organisation d'un séjour et je m'engage à les respecter.

Je m'engage à respecter les conditions financières et d'organisation précisées dans l'activité proposée.

5) En cas de désistement, je m'engage à avertir le plus tôt possible la personne responsable de l'organisation de séjours et WE VEXIN Rando ou le président. Pour les manifestations nécessitant une organisation spécifique (nombre d'inscrits, répartition dans les chambres ou hébergements, transport, coût des guides et autres prestataires, ...), je m'engage à supporter les frais supplémentaires en cas de désistement (frais d'annulation, frais incombant à une organisation différente que celle définie au préalable, ...) quelque soit le motif de mon désistement sauf cas de force majeure considérés par les assurances annulation.

6) Toute personne contrevenante à ce règlement pourra être exclue du groupe et suspendue d'éventuelles inscriptions sur d'autres séjours ou WE Rando proposés par le club VEXIN Rando.

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

